

Les établissements d'enseignement agricole tracent la voie des Agendas 21 scolaires en France

Les institutions d'enseignement agricole sont un terrain rêvé pour l'éducation au développement durable. Avec une réflexion collective, toute la filière agroalimentaire – de la production sur les terrains de l'école à la consommation – y est gérable de manière durable.

Mais bien d'autres initiatives sont faisables pour intégrer une démarche écologique à l'échelle d'un établissement : certaines écoles développent de nombreuses actions écologiques et socio-économiques – parfois autour d'un thème, comme les déchets – , d'autres, telles que le Lycée de Saint-Herblain, adoptent une démarche systémique, un projet d'établissement entièrement fondé sur le développement durable.

« La démarche d'Agenda 21 [...] questionne la cohérence des 'cultures internes'. Elle demande un va-et-vient constant entre le conceptuel, le théorique et le pratique pour redonner du sens à l'action, créer une cohérence de discours, d'image et de comportement [...]. »

Christian Peltier*

Les établissements d'enseignement agricole tracent la voie des Agendas 21 scolaires en France

42 L'EDD est une pédagogie de l'agir. Quel meilleur terrain d'action et d'expérimentation que la cour, le préau, les terrains, les bâtiments et les infrastructures de l'école ? En France, les établissements qui visent une gestion durable de leurs installations sont de plus en plus nombreux à investir tous ces lieux. Mais pour être véritablement éducatives et durer dans le temps, ces démarches doivent intégrer tous les acteurs internes à l'école et toutes les personnes qui ont un lien avec l'école sur le territoire.

Au Lycée Jules Rieffel de Saint-Herblain, dans l'agglomération nantaise, les logiciels sont libres, les déchets soigneusement triés, une mare naturelle filtre l'eau, les haies sont plessées selon une technique ancestrale quasi disparue, le verger contient des variétés anciennes, les espaces paysagers sont gérés sans pesticides, la restauration intègre des produits bio et locaux sans hausse du prix des repas, un atelier d'insertion en maraîchage bio vend ses produits aux personnels et au-delà.

Et la liste est encore longue des actions écologiques et socio-économiques qui se déroulent, avec les élèves éco-responsables, dans cet établissement d'enseignement agricole. En 2011, plus d'un établissement agricole public sur deux a engagé une démarche globale de développement durable, dont près de 45 % en Agenda 21 d'établissement. L'enseignement agricole est un cas à part du système éducatif. Rattaché au Ministère chargé de l'agriculture (et non au Ministère de l'éducation), il trace son propre parcours.

Un parcours orienté très tôt sur la déclinaison pratique des enjeux de durabilité. Après un premier programme à connotation agricole (1995-2002), « le développement durable dans et par les établissements » devient, dès 2003, un axe d'expérimentation fort du programme national agriculture et développement durable (Pnadd, 2007). Toutefois, les

établissements n'intègrent pas d'emblée les ruptures réelles du développement durable.

Circulaires, schémas d'orientation et stratégies diverses et variées renforcent cette orientation précoce. L'accent est notamment mis sur les Agendas 21 comme moyen vers la généralisation de l'EDD dans les établissements agricoles (Peltier, 2010). Partenaires privilégiés des lycées, les Conseils régionaux se mettent à promouvoir fortement ces démarches. L'effort le plus conséquent est à porter au crédit de la région Picardie (2006-2011). Les régions Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Midi-Pyrénées et Basse-Normandie, entre autres, s'engagent aussi fortement (Gaborieau et Peltier, 2011).

Agir à l'échelle de l'établissement

Cette orientation est enthousiasmante pour deux raisons au moins. D'abord, l'EDD est une pédagogie de l'agir (Giordan et Souchon, 2008) et de la critique sociale. Il ne s'agit pas seulement de fournir des connaissances et d'induire de nouveaux comportements mais, bien davantage, d'amener à agir en connaissance de cause. Une éducation à/pour l'exercice d'une citoyenneté renouvelée (Tutiaux-Guillon, 2009).

Ainsi faut-il placer les jeunes dans des situations pédagogiques qui les confrontent à une situation concrète locale – qui a des impacts à d'autres échelles – qu'ils peuvent analyser, comprendre et pour lesquelles ils peuvent proposer des solutions de changement. Il s'agit aussi de dépasser les cas particuliers et d'élaborer des outils conceptuels, théoriques

– des « savoirs-outils » – pour pouvoir aborder des situations du même ordre.

Cette démarche aide à construire des compétences avec et pour les jeunes. Elle touche le sens même de l'action. Parmi les pédagogies particulièrement adaptées, la problématisation (Fabre, 2010 ; Fleury et Fabre, 2007) vise à dégager d'un ensemble de données les critères discriminants pour accéder au problème sous-jacent à la situation traitée. C'est ainsi que des hypothèses de solutions sont distinguées et leur faisabilité étudiée. L'EDD interroge la cohérence entre les discours et la réalité, les contenus enseignés et les méthodes éducatives mobilisées. Elle concourt à former le jugement.

La deuxième raison de s'enthousiasmer de l'éclosion des projets d'EDD est qu'ils ont à voir avec l'Agenda 21 – s'il existe – et le projet d'établissement. Ils interrogent la cohérence entre les différentes actions et avec les programmes enseignés dans l'établissement. Comment une action ponctuelle trouve-t-elle sa place et témoigne-t-elle du projet global de développement (durable) de la structure ?

Les expériences au sein du Réseau national EDD de l'enseignement agricole (Rnedd) font émerger trois champs d'action pour la démarche des établissements de formation (Rnedd, 2010) :

- leurs organisation et fonctionnement ;
- l'éducation, la formation et, plus généralement, les métiers qui y sont pratiqués et ceux auxquels les jeunes sont formés ;
- leur ancrage territorial.

Ces champs sont à questionner dans le cadre de nouveaux modes de gouvernance qu'appelle la durabilité. Un travail rendu d'autant plus facile que l'établissement a instauré une culture de partage : culture commune, outils, communication.

Démarche systémique

Comment lier les approches pédagogiques, éducatives dans le cadre de la petite société ouverte à ses territoires qu'est un établisse-

* Christian Peltier est animateur du réseau national Education pour un développement durable de l'enseignement agricole (Maaprat/DGER), au Mans, en France.



Ecole en plein air, Omo du Sud, Ethiopie

Katy Anis / Unesco

ment d'enseignement et de formation ? A cet égard, l'histoire récente du Lycée Jules Rieffel de Saint-Herblain est significative.

Alors que plusieurs cultures cohabitent en son sein – on peut même parler de clivages entre centres de formation (apprentissage/formation initiale), entre une culture de service public et l'ouverture au privé, entre les restrictions budgétaires et la durabilité des projets – et que de nombreuses actions concourant à un développement plus durable sont enclenchées de manières éparées, voire contradictoires (relevé de flore/débroussaillage, travail sur la silhouette des arbres/élagage, formation à l'alimentation/restauration collective conventionnelle, etc.), la décision est prise en Conseil d'administration, en juin 2005, de s'engager dans un Agenda 21.

La démarche globale va entretenir des temps collectifs réguliers afin de confronter d'abord les différentes conceptions du développement durable que les personnels et les jeunes – via des éco-responsables – portent sur l'établissement. Il en sort une conscientisation progressive. Une culture commune se construit.

Il ne s'agit pas de gommer les différences, mais au contraire de les poser comme telles

et de chercher leurs voies d'expression dans le projet collectif et un horizon commun pour le développement de l'établissement. Des temps de partage des avancées, des interventions d'experts sur des questions spécifiques, la mise en commun d'outils d'analyse et de suivi sont d'autres éléments constitutifs de cette culture commune qui ne se matérialise que si on l'entretient.

L'hétérogénéité des comportements, des cultures et des approches impose des entrées théoriques et pratiques qui font la force du projet du Lycée Jules Rieffel. Chacun comprend qu'il fait partie d'une même histoire, d'un même territoire et d'une même démarche globale. De même, chaque centre constitutif de l'établissement peut réaliser un ou plusieurs projets qui lui tient ou tiennent à cœur.

La démarche globale, qui repose sur quatre étapes clefs, a été affinée dans le cadre du Rnedd :

- état des lieux de l'organisme (moyens, forces et faiblesses, etc.) ;
- conception en concertation avec les partenaires locaux (parents d'élèves, collectivités, associations, etc.) d'un

« projet stratégique » de développement – la réalisation des objectifs, par étapes progressives, demande une forte mobilisation pour garantir le succès de chaque étape ;

- évaluation des résultats obtenus avec des critères, des indicateurs de suivi (définis dès la conception des actions) et visualisation des progrès réalisés ;
- redémarrage pour un nouveau cycle de travaux : diagnostic, objectifs, actions, évaluation.

Les décisions concernant les actions qui intègrent l'Agenda 21 d'établissement sont prises en Conseil d'administration. En outre, un comité de pilotage ouvert aux partenaires donne avis et orientations ; des comités techniques organisent et suivent les projets des uns et des autres, y compris des élèves.

Le lien avec la pédagogie va de soi, car la plupart des actions s'appuient sur les opportunités des programmes scolaires, notamment les temps dédiés à la pluridisciplinarité et aux projets. Les cours de biologie-écologie, de géographie et d'économie se croisent avec ceux des matières techniques (aménagement



paysager, agroalimentaire) pour aborder les écosystèmes, la biodiversité, les agricultures, l'alimentation, l'approvisionnement de la cantine, les déchets, la ville et la mobilité.

Le tout est animé par l'objectif d'améliorer les conditions de vie dans la petite société qu'est l'établissement, toujours en lien avec les dynamiques territoriales : pollutions liées aux activités urbaines, étalement urbain, et aussi activités de découverte pour les écoles primaires, expériences en éco-aménagement (jardin en mouvement avec Gilles Clément), dynamiques des circuits courts alimentaires,

Ecole Waldorf, Cologne, Allemagne. La planification de ce bâtiment a pris deux ans. Les 150 élèves, 50 parents et 50 enseignants l'ont conçu ensemble avec l'architecte Peter Hübner. Les élèves ont imaginé leur école en rose avec les salles de classe pour pétales. D'où l'idée de structurer toute l'école autour d'une rosace.

Des chantiers ouverts

Des conditions plus ou moins favorables ont permis de développer des démarches d'Agenda 21 dans les établissements de formation agricole. L'état des lieux réalisé au sein du Réseau national EDD de l'enseignement agricole (Rnedd) ouvre des perspectives de travail dont certaines sont déjà engagées. Parmi les questions directrices :

- la construction du sens entre recueil et analyse des représentations sur le développement durable, la reconstruction du concept et projection d'avenir : toutes les actions menées sur les démarches globales de DD des établissements par le Rnedd intègrent cette préoccupation ;
- la territorialisation des activités éducatives : les ac-

tions pédagogiques sont d'autant plus formatrices qu'elles s'inscrivent dans des problématiques territoriales, qu'elles s'appuient sur des projets partenariaux avec les acteurs locaux ;

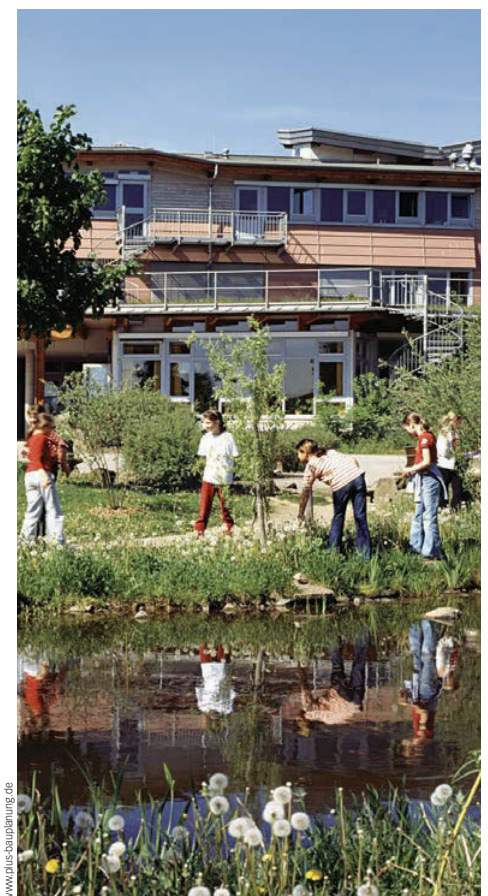
- la transversalité nécessaire à la compréhension d'un système complexe pour agir ;
- la gouvernance au sein de l'établissement : cf. l'expérimentation « Nouveaux modes de gouvernance » coordonnée par AgroSup Dijon/Marie-Odile Nouvelot, Eduter-Recherche, menée notamment avec les Lycées de Saint-Herblain et de Saint-Rémy-de-Provence ;
- l'évaluation d'une démarche systémique d'établissement en développement

durable : les réseaux régionaux DD/EDD de Haute-Normandie et Pays-de la Loire construisent et testent actuellement des outils en ce sens ;

- le lien entre l'Agenda 21 d'établissement de formation inscrit dans ses territoires et le projet d'établissement : des actions d'accompagnement sont actuellement menées par le Rnedd avec les réseaux régionaux de Basse-Normandie, Ile-de-France ; des accompagnements de projets d'établissement sont également en cours avec AgroSup Dijon/Eduter-Ingénierie.

Ces chantiers appellent de prochains focus sur les Agendas 21 conduits dans l'enseignement agricole.

CP



conservatoire d'espèces animales (moutons Lande de Bretagne) et végétales (arboretum). Le jardin d'insertion en maraîchage bio trouve ainsi toute sa place dans cette démarche collective et intégrée.

Colonne vertébrale

Le Lycée de Saint-Herblain a ainsi mené une démarche encore peu déployée – à ce niveau d'intégration – dans l'enseignement agricole, même si des expériences remarquables se déroulent aussi en Picardie, Haute-Normandie et Midi-Pyrénées. Cet établissement a réalisé un diagnostic finalisé et partagé avec les parties prenantes, internes et externes (partenaires privilégiés) réunis dans une instance officielle de discussion et de participation multicatégorielle.

Les équipes sont passées d'une démarche analytique – qui sépare, segmente et « linéarise » les questions – à une démarche systémique. Leur Agenda 21 interroge à la fois l'organisation et le fonctionnement de l'établissement (eau, énergie, déchets, achats solidaires, etc.), les métiers (enseignant-formateur, ouvrier, personnel de direction, etc.) et

les liens avec le territoire. Le développement durable apparaît ainsi comme la colonne vertébrale du projet d'établissement, sa stratégie de développement au sein d'un nouveau mode de gouvernance.

La plupart des établissements en démarche de DD n'en sont pas à un stade d'évolution aussi avancé. Beaucoup « collectionnent » des actions correctives en développement durable, le plus souvent dans une logique d'économie de ressources. Elles sont parfois éparses, parfois rattachées à un choix thématique (alimentation, déchets, etc.) qui organise les actions. D'une année sur l'autre, plusieurs thématiques sont abordées.

Une autre catégorie, un peu moins représentée, est celle des établissements qui ont abordé des thématiques au point d'avoir une approche globale. Pour la plupart, leur inventaire/diagnostic intègre l'environnement, l'économie plurielle et la cohésion sociale. Ils sont toutefois conscients que leur démarche n'est pas aboutie parce qu'ils n'ont pas travaillé sur leur socle, c'est-à-dire sur ce qui leur donne sens et permet aux personnels une réelle appropriation.

Au cœur de la démarche

La démarche d'Agenda 21 ne devrait pas relever du greenwashing. Ambitueuse, elle participe en ce début de XXI^e siècle à une interrogation fondamentale sur l'identité d'un établissement scolaire. Elle questionne la cohérence des « cultures internes ». Elle demande un va-et-vient constant entre le conceptuel, le théorique et le pratique pour redonner du sens à l'action, créer une cohérence de discours, d'image et de comportement indispensable à la bonne compréhension du développement durable.

La réflexion collective autour de l'Agenda 21 remet en cause des pratiques professionnelles jusque-là éprouvées et nécessite des accompagnements et des reconnaissances qui restent à construire. Le territoire est partie prenante de la démarche et des actions. En tant qu'acteurs, les jeunes sont au cœur de la démarche, mais ne peuvent en porter seuls le poids et la responsabilité (Rnedd, 2010). ■

POUR ALLER PLUS LOIN

PELTIER C, LEDUCQ L. *Etablissement de formation et développement durable : un changement de culture*, in Zelem MC, Blanchard O, Lecomte D (dir.), *L'éducation au développement durable. De l'école au campus*, L'Harmattan, 2010.

PELTIER C, MILLET L, LEDUCQ L. *Agenda 21 d'établissement de formation. Trois DVD : Une démarche/Des actions/Le risque et l'opportunité*, Educagri éditions, 2008 et 2009.

Le site de l'établissement Jules Rieffel de Saint-Herblain : www.julesrieffel.educagri.fr

La plate-forme EDD de l'enseignement agricole : <http://edd.educagri.fr>

Des informations sur les réseaux DD/EDD de l'enseignement agricole sur le site Chlorofil : www.chlorofil.fr/territoires.html

Sur la gouvernance, voir le site Epic d'échanges d'expériences, d'outils et de dispositifs des établissements d'enseignement technique et professionnel agricoles et ruraux : www.epic.educagri.fr

BIBLIOGRAPHIE

FABRE M. *Préparer les jeunes à un monde problématique : une pédagogie de la problématisation*, in Fleury B (coord.), *Enseigner autrement. Pourquoi et comment ?*, Educagri éditions, 2010.

FLEURY B, FABRE M. *Problématisation et démocratie participative : quelle formation pour les « nouveaux » experts ?*, Recherche en éducation, n°3, mars, 2007. www.recherches-en-education.net

GABORIEAU I, PELTIER C. *Les Agendas 21 d'établissement de formation. Lycées agricoles publics picards et autres expériences*, Educagri éditions, à paraître en 2011.

GIORDAN A, SOUCHON C. *Une éducation pour l'environnement vers un développement durable*, Delagrave, 2008.

PELTIER C. *L'Agenda 21 : outil stratégique de généralisation de l'EDD pour les établissements de l'enseignement agricole*, Cahiers pédagogiques, dossier L'éducation au développement durable : comment faire ? n°478, janvier, 2010. www.cahiers-pedagogiques.com

PNADD. *L'enseignement agricole en marche vers le développement durable*, Educagri éditions, 2007.

RNEDD. *Agenda 21 d'établissement de formation*, Fiche repère, n°4, 2010. <http://edd.educagri.fr>

TUTIAUX-GUILLON N. *Histoire-géographie et éducation au développement durable : entre modèle disciplinaire et nouvelles exigences*, in Grumiaux F, Matagne P, *Le développement durable sous le regard des sciences et de l'histoire. Volume 1 Education et formation*, L'Harmattan, 2009.